

## L'orgueil est la source de la faute

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)



NO 261

EMOR

8 IYAR 5763 - 10.05.03

PUBLICATION

HEVRAT PINTO  
OH R HAIM VE MOCHE

SOUS L'ÉGIDE DE

RABBI DAVID H. PINTO שליט"א

11, RUE DU PLATEAU 75019 - PARIS

TEL: 01.42.08.25.40 - FAX: 01.42.08.50.85

20 BIS, RUE DES MÛRIERS 69100 - VILLEURBANNE  
TEL: 04.78.03.89.14 - FAX: 04.78.68.68.45

RESPONSABLE DE PUBLICATION: HANANIA SOUSSAN

### KOUPPOT

**Cher fidèle, si votre kouppa (tronc) à l'effigie de Rabbi Haïm Pinto Zatsal est pleine, vous pouvez déposer le contenu à nos bureaux au :**

**11 rue du Plateau - 75019 - PARIS  
ou nous contacter au  
01 42 08 25 40**

**En semaine, chaque soir à partir de 20h30 sont dispensés des cours de Torah au sein de nos Institutions de Paris et Villeurbanne**

**P**arle aux *cohanim*, et tu leur diras qu'ils ne se souillent pas par un cadavre (*néfech*) dans leur peuple » (21, 1). Que signifie ici *néfech* ? On peut dire que cela désigne le corps de l'homme, ses 248 membres et 365 nerfs, car ils constituent le « peuple » du corps (voir à ce propos *Nédarim* 32a), sur *VéAnachim ba meat*). Cela voudrait dire que l'homme ne doit pas se rendre impur par l'orgueil, car alors il devient impur dans son corps, et tous ses membres deviennent impurs.

Le Zohar écrit (*III, 88a*), à propos de la juxtaposition de la *parachat Kedochim* et de la *parachat Emor*, qu'au début de *Kedochim* (*Vayikra* 19, 2), l'écriture prévient toute la communauté d'Israël de se sanctifier, c'est pourquoi dans la *parachat Emor* elle prévient également les *cohanim* d'être saints. Elle avertit également les *léviïm*, ainsi qu'il est écrit (*Bemidbar* 18, 26) : « Parle aux *léviïm* et tu leur diras, etc. », afin que tout le monde soit saint et pur, y compris les grands, prenne soin des 248 membres qui correspondent aux *mitsvot* positives (*Makot* 23b, *Tan'houma Tetsé* 2), et se sanctifie de la façon la plus parfaite possible.

Mais cela demande encore explication. Dans la *parachat Kedochim*, la Torah met en garde toute la communauté d'Israël, qui comprend également les *cohanim* et les *léviïm*. Donc pourquoi faut-il pour eux une mise en garde particulière ?

C'est qu'en l'absence de cet avertissement supplémentaire (dans la *parachat Emor*) aux *cohanim* et aux *léviïm*, nous aurions pu nous tromper, et penser que comme ils sont plus saints que les autres *bnei Israël*, on peut faire confiance à leur sainteté, sans qu'il soit besoin d'ériger des barrières supplémentaires. C'est pourquoi on leur donne une mise en garde particulière : justement parce qu'ils sont plus saints, ils doivent se sanctifier avec d'autant plus d'intensité, de peur de tomber dans l'orgueil, qui ressemble à la débauche (voir ci-dessous). Car eux, qui se trouvent dans la Tente d'assignation, ont besoin d'une sainteté supplémentaire, comme l'ont dit les Sages (*Souka* 52a) : « Quiconque est plus grand que son prochain a des instincts plus puissants. » C'est ce qu'ont expliqué les Sages (*Yébamot* 114a) à propos de la répétition du mot *emor* (« dire »), « parle (*emor*)... et tu leur diras (*amarta*) » : elle est destinée à prévenir les grands de veiller sur les petits, c'est-à-dire qu'après avoir mis en garde les petits sur la sainteté en s'adressant à toute la communauté d'Israël (dans la *parachat Kedochim*), la Torah prévient de nouveau les grands aussi, les *cohanim* et les *léviïm*, pour qu'ils se séparent eux aussi des fautes et de l'orgueil.

Dans la *parachat Pin'has*, il est écrit (*Bemidbar* 25, 11) : « Pin'has fils d'Elazar fils d'Aaron le *cohen* ». Les Sages ont expliqué (*Sota* 43a, *Rachi ibid.*) : « Parce que les tribus le méprisaient en disant : « Avez-vous vu ce fils de Pouti dont le grand-père (Yitro) engraisait (*pitem*) des veaux pour l'idolâtrie, et qui tue le chef d'une tribu d'Israël ? », l'Écriture le fait remonter à Aaron. » Or cela demande explication : a) Pourquoi les tribus méprisaient-elles Pin'has, qui avait tué Zimri ben Salou, chef de la tribu de Chimon (*Bemidbar* 25, 14), alors que Zimri était passible de mort, et que

Pin'has l'a tué avec la permission de Moché ? Est-ce qu'il y a de quoi le mépriser ? b) Pourquoi rappelle-t-on à Pin'has les fautes de son grand-père Yitro, alors que celui-ci s'est repenti, s'est converti au judaïsme et est devenu un *tsadik* (*Mekhilta Yitro*), au point qu'il a mérité d'ajouter une *parachah* à la Torah (*Chemot Raba* 27, 7, *Sifri Beha'alotkha* 10, 29), *parachah* qui porte son nom. Pourquoi donc rappeler à son petit-fils Pin'has ses fautes anciennes ? c) Si déjà on rappelle à Pin'has les fautes de son grand-père, pourquoi le faire justement au moment de l'épisode de Zimri et non pas à une autre occasion ?

En voici l'explication : ce qui a éveillé la colère des tribus contre Pin'has, c'est le fait qu'il était *cohen*, et qu'en tuant Zimri il mettait en danger son peuple. En effet, si les coupables étaient morts de sa main sur le coup, il aurait risqué de se mettre en danger d'impureté, et de plus il aurait pu lui aussi se faire tuer dans la lutte elle-même. C'est pourquoi on le lui a imputé à faute, en supposant que cet acte de zèle n'était pas du tout inspiré par l'amour du Ciel, car autrement pourquoi aurait-il devancé des gens plus grands et meilleurs que lui pour exercer la vengeance de D. ? Et même s'il a agi conformément à la loi, comme l'ont dit les Sages (*Sanhédrin* 82a), malgré tout les tribus ont estimé que tout son acte provenait de l'orgueil de tuer un chef de tribu d'Israël. Le fait même qu'il soit entré dans la tente et ait vu cet acte laid prouve (selon eux) que l'orgueil l'avait altéré. L'orgueil relève à la fois de l'idolâtrie, de la débauche et du meurtre. Il s'est donc mis en danger d'idolâtrie, et a commis une faute par la vue, une sorte de débauche. Pourquoi a-t-il fait cela en rentrant dans la tente ?

Alors, les tribus se sont mises à chercher d'où cet orgueil pouvait provenir, et ont remonté à son origine, à savoir son grand-père Yitro, qui avait été idolâtre avant de se repentir (*Chemot Raba* 1, 38). C'est cela qu'il avait transmis à sa descendance, et même s'il était depuis devenu *tsadik*, la racine n'en restait pas moins mauvaise. C'est pourquoi on a estimé qu'il avait transgressé la mise en garde de la Torah aux *cohanim* de se préserver de l'orgueil, comme nous l'avons dit sur le verset « Parle aux *cohanim* et tu leur diras qu'ils ne se souillent pas par un cadavre ».

L'Écriture vient donc le rattacher à Aaron le *cohen*, c'est-à-dire que bien qu'il fasse partie de la descendance de Yitro, il tirait ses actes d'Aaron le *cohen* qui avait dit sur lui-même (avec Moché) : « Et nous, que sommes-nous ? » (*Chemot* 16, 7), et qui était entièrement humilité. C'est pourquoi d'ailleurs beaucoup de miracles ont été faits à Pin'has à ce moment-là (*Sanhédrin* 82b, *Targoum Yonathan Bemidbar* 25, 8), et il a été protégé de tout obstacle, tout cela par le mérite d'Aaron le *cohen*. Quant à quelqu'un qui est habité par l'orgueil, il est certain qu'il y a en lui un défaut dans ce qu'il a hérité de ses ancêtres, mais comme par ailleurs Pin'has descendait d'Aaron le *cohen* qui était très humble, et aussi qu'il a fait tout ce qu'il a fait pour l'amour du Ciel, l'ascendance de Yitro n'était plus perceptible en lui, au point que la Torah témoigne (*Bemidbar* 25, 11) qu'il « s'est montré jaloux de Ma cause », sans aucun intérêt personnel, sans orgueil, uniquement pour l'amour du Ciel.

# Du Moussar sur la Paracha

## *L'importance de prier avec la communauté*

« Je serai sanctifié au milieu des bnei Israël » (22, 32)

Le *Yérouchalmi Berakhot 7, 3* fait remarquer qu'il est écrit ici « au milieu des bnei Israël » et à un autre endroit « les bnei Israël vinrent s'approvisionner avec ceux qui allaient en Egypte ». De même qu'à ce moment-là les bnei Israël étaient dix, dans le premier cas aussi il s'agit de dix bnei Israël, ce qui nous enseigne que pour toute prière de sainteté, on ne peut la dire que s'il y a au moins dix hommes.

On sait que la valeur de la prière en communauté n'a rien à voir avec celle de la prière solitaire, et qu'un profond abîme les sépare ! Où Les Sages ont-ils édicté cette règle ?

Le traité *Ta'anit (8)* raconte qu'ils ont trouvé un verset dans les Psaumes qui décrit une certaine sorte de gens en disant : « Ils l'amaduaient avec leur bouche, en parole ils lui offraient des hommages menteurs, mais leur cœur n'était pas de bonne foi à son égard ». Il s'agit ici de personnes qui trompent le Saint béni soit-Il dans leur prière en priant uniquement avec la bouche et la langue, extérieurement, alors qu'à l'intérieur « le cœur n'est pas de bonne foi », c'est-à-dire qu'ils comptent également sur leurs propres forces. Ce que peut accomplir une telle prière, le roi David nous le dévoile dans la suite : « Mais Lui, plein de miséricorde, pardonne les fautes », c'est-à-dire que le Saint béni soit-Il, qui est plein de miséricorde, pardonne leurs fautes à cause de cette prière.

Et si nous demandons comment il est possible qu'une prière sur laquelle le roi David témoigne que c'est uniquement une « comédie » dénuée de toute bonne foi peut malgré tout agir, les Sages viennent nous expliquer que le roi David parle d'une prière spéciale qui comporte une grande force et s'appelle « prière avec la communauté ». Rachi explique : « La prière avec la communauté est entendue au Ciel même si tout le monde n'a pas prié de tout son cœur et avec sa volonté ! »

Nous avons donc reçu du roi David une définition claire de la différence entre la prière individuelle et la prière avec la communauté. La prière individuelle a besoin d'un « ascenseur » pour arriver jusqu'aux Cieux, c'est-à-dire qu'elle a besoin de l'aide des anges pour qu'ils la fassent monter jusqu'au trône de gloire. Alors, au milieu du chemin, les anges vérifient la prière et examinent si elle est digne de monter devant *Hachem*. La prière avec la communauté n'a besoin de la force d'aucun homme ni d'aucun ange, elle monte en « express », directement là-haut, elle est acceptée au Ciel sans aucune vérification intermédiaire, et à ce propos nous allons citer une merveilleuse parabole pour mieux faire ressentir de quoi il s'agit.

Il y avait un roi dominateur et tyrannique qui un beau jour voulut savoir quel était le nombre exact de ses sujets. Il réfléchit à la façon d'organiser un recensement, et trouva un moyen qui en même temps enrichirait le Trésor royal : il allait décréter que chacun de ses sujets apporte un litre de vin et le verse dans une immense cuve qui serait placée au centre de la ville. Ainsi, d'après le nombre de litres de vin, il connaîtrait le nombre de personnes qu'il y avait dans la ville, et de plus il gagnerait des centaines de litres de vin qui rentreraient directement dans son Trésor. Immédiatement, un héraut annonça à tous les citoyens du pays qu'ils devaient apporter un litre de vin par famille et le verser dans la cuve qui se trouverait au centre de la ville. A la fin de cette annonce, il disait que ce dénombrement se terminerait à huit heures du soir et que quiconque n'obtempérerait pas serait jeté en prison !

N'ayant pas le choix, chacun obéit à l'ordre du roi, mais voici que parmi les habitants de la ville il y avait quelqu'un de très pauvre qui arrivait à peine à nourrir sa famille et ne possédait certainement pas un litre de vin pour l'apporter au centre de la ville. Que faire, puisque le roi avait ordonné ? Il réfléchit, et trouva un merveilleux stratagème : il attendit jusque vers midi qu'il y ait beaucoup de gens et une grande affluence parce que tout le monde venait avec sa bouteille de vin ; il avait apporté une bouteille de vin, mais... remplie d'eau ! Il fit ainsi la queue pour la verser dans la grande cuve ; quand arriva son tour, il trouva la cuve pleine, et quand il y versa sa bouteille d'eau, cela ne se sentit pas du tout. Il rentra chez lui tout content. Quand son voisin s'en aperçut, il lui en demanda la raison, et il lui raconta son excellente idée. Le voisin décida alors d'adopter ce programme pour lui-même, il prit immédiatement quelques bouteilles d'eau et s'approcha de la grande cuve centrale pour les y verser. Les soldats reconurent tout de suite la couleur de l'eau, comprirent qu'il se tramait une fourberie, arrêtrèrent immédiatement l'homme et le menèrent en prison.

Le pauvre eut pitié de son voisin et alla lui rendre visite en prison. Il lui dit : « Si tu étais venu au moment où il y avait une grande foule comme je l'ai fait, personne ne s'en serait aperçu, mais tu y es allé tout seul, cela se remarque davantage, et chaque mouvement que tu as fait t'a rendu suspect aux yeux des soldats. » La leçon qui ressort de cette histoire répond aussi à notre question : quand quelqu'un prie dans un *minyán* de dix hommes, même s'il n'a qu'une malheureuse « bouteille d'eau », sa prière est « avalée » par la communauté et ce qui y manque ne se voit pas tellement, c'est pourquoi elle monte en haut sans être dérangée par rien. Ce n'est pas le cas quand quelqu'un prie seul ; sa prière est tout à fait « suspecte », et toute pensée étrangère au milieu de la prière est mise en valeur et accentuée, alors il lui faut beaucoup de miséricorde du Ciel pour que sa prière mérite d'arriver aux portes du Ciel. **Réfléchissons-y bien !**

(*Imrei Yé'hezkel*)

## *Chaque génération avec ses chefs*

« Parle aux cohanim et tu leur diras » (21, 1)

Le *Midrach* dit sur ce verset : « Cela nous enseigne que le Saint béni soit-Il a montré à Moché chaque génération avec ses juges, chaque génération avec ses chefs. »

Le *tsadik* Rabbi Sim'ha Bounim de Peschis'ha pose la question : Pourquoi le Saint béni soit-Il a-t-il montré à Moché d'abord la génération, et ensuite seulement ses Sages et ses dirigeants ?

Il répond : Si *Hachem* avait commencé par montrer à Moché les chefs de chaque génération et qu'il m'avait également vu parmi eux, ses cheveux se seraient dressés sur sa tête de stupéfaction, et il aurait demandé avec stupeur : Est-ce que « Bounim » l'aveugle fait aussi partie des dirigeants de la génération ? Mais comme il a commencé par voir à quoi ressemblait la génération, cela ne pouvait plus l'étonner qu'une génération aussi pauvre, même Bounim puisse la diriger...

(*Ma'ayanot HaNetsa'h*)

## *Il n'y a rien à faire contre les ordres de Hachem*

« Une veuve et une divorcée... il ne les prendra pas pour femme » (21, 14)

On raconte qu'un *ba'al techouva* avait épousé une jeune femme et construit un foyer juif exemplaire. Leurs proches et tous ceux qui les connaissaient parlaient de l'harmonie merveilleuse qui régnait dans cette maison. L'éducation des enfants était également exemplaire, sans aucune faille, tout était dans la meilleure ligne possible, ils vivaient paisiblement dans l'amour de la Torah et une véritable crainte du Ciel.

Et tout à coup, on découvrit un fait terrible, à savoir que la belle-mère, la mère de l'épouse, n'était pas juive, et que l'épouse devait donc se convertir. Comme le mari était *cohen*, il fut obligé de se séparer de sa femme. Les faits étaient encore en cours d'éclaircissement, mais naturellement, s'ils étaient vrais, il n'y avait rien à faire contre les ordres de *Hachem*.

Le mari arriva un beau jour chez l'un des grands *rabbanim* pour prendre conseil de lui à ce sujet. « J'ai senti », dit le Rav, « que s'il y a encore des juifs comme cela dans le monde, nous n'avons rien à craindre ». Imaginez-vous quelle épreuve terrible devait affronter ce juif, jusqu'à ce qu'il ait réussi en tant que *ba'al techouva* à trouver une épouse, à construire un foyer exemplaire, basé sur la Torah et la crainte de D., et voilà que d'un seul coup, tout allait s'écrouler.

Des rivières de larmes coulaient des yeux du mari, raconta le Rav, mais il était fermement décidé : « S'il s'avère que la mère de ma femme n'est pas juive, je me séparerai d'elle comme l'a ordonné *Hachem* ».

(*Touvka Yabiu*)

## *Le Saint béni soit-Il ne demande pas l'impossible à Ses créatures*

« Hachem parla à Moché et lui dit : un bœuf ou un mouton ou une chèvre » (22, 26)

Les Sages ont dit au nom de Rabbi Yéhouda Bar Simon : « Le Saint béni soit-Il a dit : Je t'ai donné dix sortes de bêtes, trois sont à ta disposition, et

## A la lumière de la Haftarah

« Les prémices de toute primeur vous les donnerez au cohen... pour que la bénédiction repose sur votre maison » (Ezéchiel 44)

On peut expliquer ce verset par la *Guemara* (Chabat 32a) qui dit que les femmes meurent en couches à cause de trois fautes, parce qu'elles ne font pas attention à la pureté familiale, au prélèvement de la *'hala* et à l'allumage des bougies de Chabat. C'est ce que signifie : « Les prémices de toute primeur », à savoir que vous donnerez la *'hala* au *cohen*, et ainsi vous gagnerez « que la bénédiction repose sur votre maison ». La maison d'un homme, c'est sa femme, et en donnant la *'hala* au *cohen*, il veillera à ce que sa femme vive de longs jours. De plus, « pour que la bénédiction repose sur votre maison », c'est sa femme, car les Sages ont dit : « Quiconque n'a pas d'épouse n'a pas de bénédiction » (*Yébamot* 62), et en donnant la *'hala* au *cohen* il veillera à ce que sa femme vive de longs jours, ainsi elle sera la bénédiction qui repose sur la maison.



## Garde ta langue !

**Tout a commencé par du Lachone HaRa**

Dire du *Lachone HaRa* ne paye pas. Pourquoi ? Parce que quand les gens connaîtront la mauvaise nature de celui qui en dit, tout le monde le détestera et se gardera de lui. Nous apprenons cela du serpent, car le premier *Lachone HaRa* qui a été dit l'a été par le serpent, en reniement du D. vivant. Il a dit : « Mangez de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, vos yeux s'ouvriront, vous serez comme des dieux et vous créerez des mondes. » C'est cela qui a provoqué la mort pour tous les êtres du monde, et la punition est mesure pour mesure : toutes les créatures le détestent et veulent le tuer, ainsi que le dit le verset : « Je mettrai une inimitié... et il t'écrasera la tête... », ceci sans parler des autres châtiments qui lui ont été infligés, comme la disparition de ses jambes, ainsi qu'il est dit : « Tu marcheras sur ta gorge... », la poussière comme subsistance, ainsi qu'il est dit « tu mangeras de la poussière », et le don de la parole lui a été ôté. Quiconque dit du *Lachone HaRa* doit savoir cela : lorsque les gens connaîtront sa nature mauvaise, tout le monde le détestera et se gardera de lui, de peur qu'il ne leur cause de la honte.

sept ne sont pas à ta disposition. Les trois à ta disposition, ce sont le bœuf, l'agneau et le chevreau, et les sept qui ne sont pas à ta disposition, ce sont le cerf, le chevreuil, le daim, le bouquetin, l'antilope, l'aurochs, le zémer. Je ne vous ai pas imposé la tâche de vous fatiguer à chercher dans les montagnes pour M'amener un sacrifice de ceux qui ne sont pas à votre disposition, mais uniquement de ceux qui sont à votre disposition, qui mangent dans une mangeoire, ainsi qu'il est écrit : « un bœuf ou un mouton ou une chèvre » (*Midrach Raba* 27) ». C'est pourquoi le prophète dit : « Mon peuple, que t'ai-je fait, en quoi te suis-je devenu à charge ? » (*Mikha* 6) Le Saint béni soit-Il ne demande pas au juif de se fatiguer à courir dans les montagnes pour lui apporter un sacrifice, mais demande seulement des bêtes qu'il garde dans ses troupeaux. Mais que répondrons-nous sur les autres six cent treize *mitsvot* et celles qui en découlent ? Ne fût-ce que pour les étudier, cela demande un travail considérable !

C'est que nous apprenons de là un **grand principe** : toute chose qui est à la portée de l'homme, qu'il peut se lever facilement pour faire, cela n'est pas une fatigue ! C'est seulement quand il faut se lever pour aller chercher la chose, et qu'elle ne se trouve pas à portée de la main, que cela s'appelle une fatigue. Toutes les *mitsvot* se trouvent proches de nous, nous avons la possibilité de les accomplir, et cela ne présente pas de difficulté, comme en témoigne la Torah elle-même : « Car la chose est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, pour la faire » (*Devarim* 30).

## La raison des Mitsvot

### Pirkei Avot



C'est une coutume qui remonte à l'époque du Talmud de dire *Pirkei Avot* pendant les Chabats d'été entre Pessa'h et Chavouot, parce qu'ils sont remplis d'enseignements de *moussar* qui attirent le cœur à la *techouva* pendant ces journées-là, afin de se purifier de ses fautes comme les *bnei Israël* se sont purifiés de l'impureté de l'idolâtrie après la sortie d'Egypte, et aussi parce que ces jours-là sont des jours saints et terribles comme ceux d'Elloul, ce sont des jours de jugement. En effet, c'est à cette époque que sont morts les disciples de Rabbi Akiba, c'est pourquoi il convient de trembler, et le cœur de l'homme se brise pendant ces jours-là. S'il lit des paroles de *moussar*, elles entreront dans son cœur plus que pendant le reste de l'année. De plus, ce sont comme des jours de deuil où il est interdit de se marier et de se couper les cheveux, c'est pourquoi les paroles de *moussar* rentreront dans le cœur.

L'origine de cette coutume de dire *Pirkei Avot* le Chabat après *min'ha* se trouve dans les paroles de Rav Saadia Gaon et de Rav Sar Chalom Gaon au nom des Sages qui l'ont instituée en l'honneur de notre maître Moché, qui est mort un Chabat à *min'ha* juste avant la nuit. Les Sages ont dit : « Quand un Sage meurt, tous les *Beith Hamidrach* se taisent », c'est-à-dire qu'on ne fixe pas de cours de Torah à cette heure-là, et pour que le peuple ne néglige pas l'étude complètement, on a institué de dire *Pirkei Avot*. Il y a également une coutume de dire après *min'ha* trois versets d'acceptation de la justice divine : « Ta justice est une justice éternelle et Ta Torah est vérité », « Ta justice, ô D., va jusqu'au Ciel », etc., cela aussi pour rappeler le deuil de Moché par allusion. Pourquoi trois versets ? Le Zohar dit : « L'un à cause de Moché notre maître, l'autre à cause de Yossef le juste et le troisième à cause du roi David, qui ont tous trois quitté ce monde le Chabat à *Min'ha* ». Le Rema écrit : « Les *bnei Israël* ont l'habitude de ne pas fixer d'étude entre *min'ha* et *arvit*, mais l'été ils disent *Pirkei Avot*, parce que les gens du peuple se rassemblent pour lire la Torah à *min'ha*, et on leur fait écouter les beaux traits de caractère qui sont cités dans ce traité » (*Ma'hzor Vitry*).

Le Maharam de Rottenberg écrit : « Tout Israël a la coutume de dire *Pirkei Avot* le Chabat entre *min'ha* et *arvit* pour empêcher les bavardages, et pour le faire écouter au peuple et le rapprocher de la Torah. » Et aussi parce que ce sont des jours comptés jusqu'au don de la Torah, et comme l'écrit le *'hassid* Rabbeinou Yona : « Etant donné que la Torah ne repose que dans l'homme vide de vilains défauts et rempli de belles qualités ». Une autre raison pour laquelle on dit *Pirkei Avot* est que cette époque est la saison de l'épanouissement des arbres et de l'homme, si bien qu'il peut être entraîné par le mauvais penchant et aller se promener dans les jardins et les vergers ; on lit donc *Pirkei Avot* pour éveiller son cœur afin qu'il ne se laisse pas entraîner par ses instincts et s'efforce de rechercher les *mitsvot* et les bonnes actions, qui lui vaudront le monde à venir. Une autre raison de cette coutume est qu'à cette époque-là, l'homme commence à manger et à boire, et à chercher des moyens d'être en bonne santé toute l'année ; de la même façon qu'il est conscient de ce qu'il faut à son corps pour sa santé, il sentira ce qu'il faut à son âme par la Torah, les *mitsvot* et les bonnes actions, qui sont le véritable remède de l'âme.

Le traité *Avot* fait partie de la *Michna Nezikin*, où il se trouve entre la traité *Avoda Zara* et le traité *Horayot*. Pourquoi a-t-on fixé cet ordre-là ? Pour enseigner à l'homme qu'on ne peut pas faire attention aux lois sur les dommages (*Nezikin*) sans prendre garde au *moussar* et à la crainte du Ciel. Ce traité s'appelle *Avot* (« père », ce qui indique une notion de racine, de base), parce que ce sont des réalités essentielles de la Torah, comme les autres traditions que nous avons reçues oralement par Moché du Sinaï. Toutes les paroles de *moussar* et de bonne conduite qui sont exposées dans ce traité sont des *Avot*, des bases, pour tout ce qu'ont dit les Sages dans ce domaine à quelque endroit que ce soit. Tout ce qu'ils ont dit d'autre résulte des règles citées dans ce traité.

(Séfer HaTodaah, Midrach Chemouël, MeAm Loez Emor)

## Question d'éducation



### La paix de l'Etat

« Rabbi 'Hanina, l'assistant du *cohen gadol*, dit : Prie pour la paix de l'Etat, car sans sa crainte les hommes se mangeraient vivants » (Avot 3, 2)

Rabbi 'Hanina, « l'assistant du *cohen gadol* », était lui-même digne d'être *cohen gadol*, mais il vivait à l'époque du Deuxième Temple où l'on achetait le titre de *cohen gadol*, comme le raconte *Yébamot* (61a) sur Martha fille de Baïtus qui a payé au roi Yanai trente *kabim* de dinars pour qu'il nomme Yéhochoua ben Gamla, son mari, *cohen gadol*. Apparemment, Rabbi 'Hanina n'était pas assez riche pour payer au roi Yanai le poste de *cohen gadol*, et il est resté l'assistant. Il est donc possible que ceux qui aimaient la Torah aient été remplis d'amertume envers les coutumes de l'Etat en la matière, c'est pourquoi Rabbi 'Hanina a ordonné que malgré tout, il fallait prier pour la paix de l'Etat, car sans sa crainte les hommes se mangeraient vivants, c'est à cause de leur crainte de la police qu'ils n'osent pas voler au grand jour ni assassiner. Le prophète Jérémie (29, 7) a dit : « Recherchez la paix de la ville où Je vous ai exilés, et priez *Hachem* pour elle, car par sa paix vous connaîtrez la paix. » Il faut apprendre de là qu'il faut prier non seulement pour la paix du royaume d'Israël, mais aussi pour celle du royaume des nations du monde, comme l'a dit le prophète Jérémie « la ville où Je vous ai exilés », et comme nos Sages l'ont dit dans le traité *Souka* (55b), que pendant la fête de Soukot les *bnei Israël* sacrifiaient soixante-dix taureaux, correspondant aux soixante-dix nations du monde.

(Anaf Ets Avot)

## Echet Hayil

### Le vêtement est l'honneur de la femme

Le Saint béni soit-Il a créé de nombreuses créatures, et aucune d'entre elles, à l'exception de l'homme, n'a mérité que lui soit donné une façon de couvrir sa nudité, un vêtement à porter. De plus, le Saint béni soit-Il en personne a préparé son vêtement à l'homme, ainsi qu'il est dit : « *Hachem* D. fit à l'homme et à sa femme des tuniques de peau et les en vêtit » (*Béréchit* 3, 21).

Le vêtement **témoigne** de la grandeur de l'homme et lui ajoute de l'honneur et de la noblesse, comme l'a dit Rabbi Yo'hanan à propos de lui-même : « Mes vêtements sont mon honneur » (*Chabat* 113a).

Certes, le vêtement honore l'homme, mais le caractère du vêtement a une grande influence sur sa position. De même qu'il est indigne d'un roi de porter des vêtements de pauvre et de se promener dans la rue dans une tenue vile, ses nombreux vêtements royaux sont la source de sa gloire, de sa fierté, de son bonheur et de sa joie.

De la même façon, les filles d'Israël sont des filles de roi, le Roi du monde, et il est indigne d'elles de porter des « vêtements de pauvre », des vêtements qui cherchent à imiter les coutumes non-juives.

Un habit simple et modeste, et les habitudes pudiques des filles d'Israël, voilà ce qui est la source de leur honneur, c'est pourquoi c'est aussi la source de leur bonheur et de leur réussite. La décence dans le vêtement chez la femme est destinée à préserver sa noblesse, son honneur et sa beauté véritables. De plus, l'habit de la femme reflète sa personnalité, et peut donner une base à sa grandeur, ou à l'inverse provoquer chez elle des manques, c'est pourquoi toute femme s'efforcera de conserver les caractéristiques qui conviennent à la fille d'un roi.

## Histoire vécue

### La vache du non-juif l'a mené au repentir !

« Pendant six jours tu feras ton travail, et le septième jour est un Chabat, un Chabat solennel pour une sainte convocation... » (23, 3)

Un certain 'hassid avait une vache qui labourait. Un jour, il s'appauvrit, et vendit sa vache à un non-juif. Celui-ci la fit labourer pendant les six jours de la semaine, mais le Chabat, quand il la fit sortir pour labourer comme d'habitude, elle se coucha sous le joug et refusa de faire quoi que ce soit. Le non-juif la frappait, et elle ne bougeait pas d'un pouce.

Quand il vit cela, le non-juif retourna chez le 'hassid et lui dit : « Prends ta vache ! Pendant six jours elle a bien travaillé, mais le septième elle s'est couchée sous le joug et n'a plus voulu faire quoi que ce soit, et plus je l'ai frappée, moins elle a bougé. »

Quand le 'hassid entendit cela, il comprit immédiatement pourquoi la vache refusait de travailler : chez lui, elle avait l'habitude de se reposer le Chabat. Il lui dit : « Je vais m'en occuper, et elle labourera de nouveau. » Le 'hassid s'est approché d'elle et lui a murmuré à l'oreille : « Ma chère vache, quand tu étais à moi tu te reposais le Chabat, mais maintenant, j'ai été obligé de te vendre à ce non-juif. Je t'en prie, fais ce que veut ton maître. » Immédiatement, la vache se leva et voulut retourner au travail.

Le non-juif dit au 'hassid : « Je ne te laisserai pas tranquille avant que tu me dises ce que je lui ai fait et ce que tu lui as dit à l'oreille, tu l'as peut-être ensorcelée ! »

Le 'hassid raconta ce qu'il lui avait dit. Quand il entendit cela, il trembla, fit sur lui-même un raisonnement a fortiori, et dit : Si cette vache qui ne parle pas et n'a aucune intelligence a reconnu son Créateur, moi qui ai été créé à l'image de D. et à qui D. a donné l'intelligence, je ne le reconnaitrais pas ? Il partit immédiatement se convertir, et mérita d'étudier la Torah. On l'appelle Rabbi Yo'hanan Tourta, parce qu'il s'est converti à cause de cette vache. On lui a donné le nom de Tourta, ce qui signifie « vache » en araméen (*Midrach Raba*).

## Tes yeux verront tes Maîtres

### Le saint Rav Rabbi Mena'hem Mendel de Riminow

La ville de 'Hadach vit la naissance du saint Rav Rabbi Mena'hem Mendel de Riminow, que son mérite nous protège, fils du *tsadik* Rabbi Yossef 'Harif. Dès l'âge de onze ans, il fréquentait le *Beith Hamidrach* du saint Maguid de Mezritch et devint son disciple. Mais en même temps, il ne négligea pas la Torah révélée, et il étudiait nuit et jour, avec le *gaon* auteur de *Pari Megadim zatsal*. Il aimait particulièrement étudier la Torah de notre maître Rabbi Yitz'hak Alfassi, le Rif, au point qu'on a dit de lui qu'il était une étincelle de l'âme du Rif *zatsal*.

Au début, il fut Rav de la petite ville de Fristock, mais partit rapidement vivre dans la petite ville polonaise de Riminow, où il se révéla comme un incomparable *tsadik* rempli de sainteté et qui opérait des miracles. A Riminow, il veillait à tout ce qui se passait dans la ville. Il s'attacha particulièrement à ce que les commerçants ne trichent pas dans leurs poids. Il se tenait également comme un rempart fortifié en ce qui concernait la pudeur dans la ville, et interdit aux femmes de la ville de porter des vêtements trop riches. Pendant de nombreuses années, il dirigea la communauté, et des milliers de gens se pressaient autour de lui. On connaît de lui un conseil miraculeux pour gagner sa vie confortablement : dire le mardi dans la *parachat Béchala'h* tout le passage sur la manne, deux fois dans le texte hébreu et une fois en traduction. De même, il a dit avant sa mort que quiconque allumerait une bougie sur sa tombe, il le lui rendrait. Le 24<sup>ème</sup> jour du *Omer*, le 19 Iyar 5575, son âme monta au ciel, et il est enterré au cimetière de Riminow en Pologne. Que son mérite nous protège.